



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Budget cantines : la Ville ne fait rien pour mettre fin aux inégalités !

C'est après les élections municipales de mars prochain que seront décidées les orientations de la Ville concernant la restauration collective subventionnée sous la forme d'une nouvelle convention avec l'ASPP organisme financé par la Ville (avec des employé.es de droit privé).

Pas assez de cantines : dizaines de milliers de collègues exclu.es

La Ville dresse un bilan positif de la dernière convention en mettant notamment en avant l'augmentation du nombre d'agent.es qui fréquentent les restaurants ASPP depuis 2020. Cette augmentation masque la réalité : l'impossibilité pour des dizaines de milliers de collègues d'accéder à cette restauration subventionnée (et sur les 8 premiers mois de 2025 ça baisse).

2020 et 2021 ont été des années « blanches » (COVID) et à partir en 2022 et 2023 l'inflation a explosé (+ 5,2%, et beaucoup plus pour les prix de l'alimentation).

Pour faire face au coût de la vie les personnels proches de restaurants ASPP ont probablement plus fréquentés ceux-ci. Mais toutes celles et tous ceux qui en sont éloigné.es en sont resté.es exclu.es. D'autant que le nouveau règlement temps de travail (fin de la pause méridienne) a exclu de nouveaux personnels de cet accès (et dans certains endroits, la fin de la convention avec des restaurants RATP n'a pas été compensée par une offre ASPP et a privé des collègues d'un accès à une restauration subventionnée).

A noter que le service social du personnel peut donner des bons repas gratuits pour des collègues en grande difficulté.

2020 2025 : pas de nouvelles cantines !

Les investissements n'ont pas eu pour but d'élargir à de nouveaux secteurs géographiques la possibilité d'accéder aux restaurants ASPP : 3 croque-pouces ont été rénovés, et après la fin de la convention avec les restaurants RATP, une poignée de nouvelles conventions a été signée. Et ce qui est présenté comme de nouvelles implantations relève en réalité du remplacement de restaurants fermés (fermeture du restaurant conventionné de la CRAMIF dans le 19eme, Poissonniers dans le 18eme).

La trop faible subvention de la Ville s'est aussi traduite par des quantités réduites, ou un choix qui se réduit très rapidement : tant pis si vous arrivez à 13h, il n'y a par exemple plus de plat « petit-tradi » à 2,40 euros). Sans parler des conditions de travail des collègues de l'ASPP (personnel débordé, couverts en nombre insuffisant...).

Subvention en hausse ? 3,3 euros mensuels par agent.e !

Pour 2026 la Ville veut augmenter sa subvention ASPP de 2 millions d'euros, qui s'ajouterait ponctuellement à une subvention moyenne de 12 millions par an (20 euros mensuels par agent.es).

2 millions d'euros divisés par 50 000 agent.es et 12 mois = 3,3 euros par mois et par agent.e.

Cette augmentation est très faible et ne va pas servir à baisser les tarifs, à étendre des exonérations de droits d'entrée à des nouvelles catégories de personnels, ou encore à donner accès à la restauration subventionnée à des personnels qui en sont exclus (secteurs sans restaurants ou conventions, horaires atypiques).

Pour la Ville il s'agit de compenser les surcoûts de fonctionnement (hausse des tarifs de l'énergie, de l'alimentation...) et la rénovation d'équipements (sans plus d'explication).

Le reste est renvoyé à la future nouvelle convention donc à l'après élections municipales !

Le SUPAP-FSU revendique :

- Un **moratoire** immédiat sur le prix des repas et à terme **baisse des tarifs**
- Une **augmentation massive de la subvention** de la Ville à l'ASPP, calculée selon un pourcentage de la masse salariale (pour garantir dans le temps un niveau de subvention répondant aux besoins).
- L'ouverture de **nouvelles cantines** pour rendre accessible un restaurant ASPP à moins de 15 minutes pour tous.tes
- Des **tickets restaurants ou des primes paniers** aux personnels qui pour le moment ne peuvent pas bénéficier de la restauration collective (distance, horaires décalés, soirs et week-ends)
- Du **temps de trajet compté comme du temps de travail** pour pouvoir accéder aux cantines (dès à présent pour les collègues dont la santé limite la mobilité)

Pour le SUPAP-FSU il faut une égalité de traitement c'est-à-dire permettre à tous les personnels d'accéder à une restauration de qualité et moins chère.

Le SUPAP-FSU propose aux syndicats de la Ville de s'unir pour agir ensemble et imposer d'autres choix à la Ville de Paris.